

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Ordonnances rendues en matière de société (R) - Dépôt le 03/07/2024 - P2024/000064 - 2006 B 01265 - 492 768 650 - ELLUL HOLDING

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Germain MORENO, Président du tribunal de commerce de Perpignan,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société ELLUL HOLDING route d'Eus Ld Gibraltar-Centre Commercial la Grande Rocade 66500 PRADES RCS Perpignan 492 768 650, représentée par Maître Philippe DALMAU, Avocat associé de la SELARL LEGISUD - Bâtiment Opale - Immeuble le 440, 440 rue James Watt Tecnosud 66100 PERPIGNAN

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023,

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 31/10/2024,
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 de La société ELLUL HOLDING route d'Eus Ld Gibraltar-Centre Commercial la Grande Rocade 66500 PRADES RCS Perpignan 492 768 650,

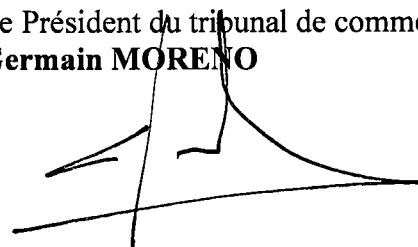
LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Perpignan, le 2/7/2024

Le greffier,
Christian GALLISSAIRES



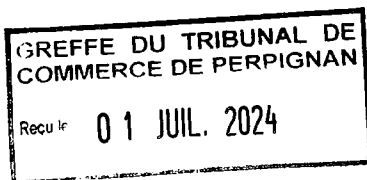
Le Président du tribunal de commerce
Germain MORENO



Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.46 € TTC (21.3 € HT - 4.26 € TVA - 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme





REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

JE SOUSSIGNE :

Philippe DALMAU, Avocat associé de la SELARL LEGISUD, Bâtiment
OPALE, Immeuble Le 440, 440, Rue James Watt, Tecnosud à PERPIGNAN,

Agissant en qualité de mandataire de Monsieur Marc ELLUL,

Cette dernière agissant en qualité de Président de la société
« ELLUL HOLDING », SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, au
capital de 1 513 780 €, dont le siège social est à PRADES (66500),
Lieudit Gibraltar, immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le
numéro : 492 768 650,

A l'honneur d'exposer à Monsieur le Président du Tribunal de
Commerce de PERPIGNAN :

- Que la société clôture ses comptes au 31 Décembre 2023,
- Que les seuils pour la réalisation de comptes consolidés dans le
groupe ELLUL étant atteints, un co-commissaire aux comptes est en cours de
nomination,
- Que compte tenu du délai d'établissement des comptes consolidés
et de leur contrôle par les co-commissaires aux comptes, il n'est pas possible de
convoquer l'assemblée générale d'approbation des comptes dans les délais impartis,

Il sollicite en conséquence de Monsieur le Président du Tribunal de
Commerce de PERPIGNAN, l'autorisation de proroger jusqu'au 31 Octobre 2024 le
délai de tenue de ladite assemblée générale.

Fait à PERPIGNAN

Le 28/06/2024.

LEGISUD
Selarl - Capital de 700000 €
Le 440, Bât. Opale, Tecnosud
440, rue James Watt
66100 Perpignan
Siret 825 030 216 00014
Tél. : 04.48.07.05.58
Fax : 04.48.07.05.59
E-mail : avocats@legisud.com